

Spécial | Portrait: Christelle Boucaud, maire d'Agonac : "des années exceptionnelles"



Christelle Boucaud devient en 2014, maire à seulement 38 ans, d'Agonac, commune de l'agglomération périgourdine de 1800 habitants. Elle souhaite faire un second mandat. Au cours d'une rencontre, elle évoque un premier mandat exceptionnel au cours duquel bon nombre de réalisations ont vu le jour dont un gymnase et une école, la qualité du travail d'équipe. Elle aborde aussi le choix difficile de concilier vie familiale et privée, ses fonctions publiques puisqu'elle est également vice présidente du Conseil départemental et son activité professionnelle qu'elle a souhaité par dessus tout conserver.

Avant de devenir maire d'Agonac, Christelle Boucaud n'avait aucun mandat électif : elle était par contre investie dans la vie associative de sa commune. Et le premier magistrat de l'époque avait annoncé qu'il arrêterait. *"A l'époque j'étais assistante parlementaire de la députée Colette Langlade, je connaissais le fonctionnement des collectivités, j'avais donc un pied dans le monde politique. Sur Agonac, nous étions un certain nombre à penser que ce serait bien d'avoir tel ou tel équipement de faire émerger quelques projets. Nous avons fait campagne dès début 2013. On a beaucoup travaillé sur le budget, le fonctionnement et rencontrer beaucoup de monde."*

A quelques mois de la fin de mandat, Madame le maire retient. *"Ce fut cinq ans et demi exceptionnels. J'ai eu beaucoup de chance : on a vu la construction d'un nouveau gymnase, même si c'est le choix du Grand Périgueux, une médiathèque, une nouvelle école. On a construit six logements pour des personnes en quête d'autonomie. Et on vient de lancer le projet de maison de santé pluridisciplinaire. Je voulais réellement asseoir la culture, l'éducation, le sport, trois piliers de mon engagement. Ces piliers touchent toutes les générations et contribuent au vivre ensemble."* Christelle Boucaud, candidate à un second mandat, souhaite faire en sorte que les nouvelles structures fonctionnent, conforter l'existant. Avec son équipe, elle souhaite se consacrer encore plus à l'humain en travaillant davantage avec les associations et en mettant en place des commissions extra municipales.

Il est essentiel de garder un pied dans la vie active

Christelle Boucaud a été élue à 38 ans : ses deux garçons étaient déjà adolescents. Elle a dû concilier vie privée et vie publique. *"La première chose est d'aménager son temps professionnel. Lors de mon élection, j'étais assistante parlementaire et j'avais la chance de travailler avec une élue qui savait que pour bien mener un mandat de maire, il faut être très présent. J'ai pris un mi-temps rapidement. Aujourd'hui je suis fonctionnaire dans une collectivité et j'ai*

fait le choix de travailler deux jours par semaine, les mardis et jeudis. C'est parfois compliqué mais c'est un vrai choix de ma part. J'ai du mettre en place une vraie organisation : je débute mes journées à 6 heures du matin, par la lecture des mails, la rédaction des courriers, je passe ensuite en mairie pour des signatures de documents ou les consignes pour les services avant d'aller travailler. A mes yeux, c'était essentiel de garder les pieds sur terre. Mon élection au poste de vice-présidente du Conseil départemental chargée des sports en 2015 fut un deuxième gros changement. Cette fonction occupe bien mes week-end. Cette vie professionnelle me permet d'avoir des relations normales avec mes collègues. Cela fait du bien aussi d'être Christelle Boucaud et non pas uniquement Madame le maire ou Madame la vice-présidente. J'aurais pu prendre une disponibilité de par mon statut mais je me serais éloignée de l'emploi. Je ne souhaitais pas dépendre uniquement d'une indemnité. "

Une fonction plus technique

Quant à ses enfants, âgés aujourd'hui de 17 ans et 20 ans, ils ont acquis une plus grande autonomie. "J'essaie d'être présente au maximum pour eux. Je fais également de mon mieux pour préserver les liens avec ma famille et mes amis. C'est parfois compliqué. Il m'arrive d'arriver en retard à un repas de famille." Christelle Boucaud a du faire une croix sur ses loisirs, notamment la course à pied qu'elle affectionnait beaucoup. "Il n'y a pas de temps mort. J'ai pris du temps pour élever mes enfants, j'ai eu une période où je faisais beaucoup de sport. Désormais, je suis dans la période de mes mandats électifs où il faut se donner à fond pour ses concitoyens. A chaque période de sa vie, il faut assumer ses choix". Elle comprend que de nombreux maires de petites communes ne se représentent pas : "Pour des élus qui sont en fonction depuis trois ou quatre mandats, je crois que c'est plus difficile de poursuivre leurs missions. Il y a eu tellement de réformes avec la modification du périmètre des cantons, les nouvelles intercommunalités, les nouvelles régions en peu de temps. Les réformes territoriales ont laissé des traces. Ils avaient des habitudes de proximité qu'ils n'ont plus aujourd'hui. La fonction est devenue de plus en plus technique avec une montée nécessaire en compétences."

Pour Christelle Boucaud, les deux qualités pour être maire, c'est qu'il faut aimer les gens et donner beaucoup de son temps. "Être maire c'est chronophage. Mes amis me disent souvent tu ne penses pas assez à toi. Cela fait partie de la fonction. C'est inévitable. Les gens ils m'ont élu, ils attendent un retour."

Christelle Boucaud a toujours ressenti un respect de la fonction depuis qu'elle est élue, même chez ceux qui ne partagent pas les mêmes points de vue. "L'équipe municipale travaille beaucoup avec les jeunes, nous venons de créer un conseil junior. Le maire et son conseil, c'est le premier rempart contre les atteintes à la démocratie, nous avons un gros travail à faire avec la jeunesse dans ce domaine."



Claude-Hélène Yvard

Crédit Photo : Claude Hélène Yvard

Publié sur aqui.fr le 05/03/2020

[Url de cet article](#)